

Madame Danièle CARLIER-MISRAHI,
Administratrice
GCSMS Part'âges
31 rue Amelot
17000 LA ROCHELLE

Et Monsieur le Président du CCAS de Marsilly

LETTRE D'INFORMATION AUPRES DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE MARSILLY

N/réf. : NGAT/SG/241.2021

Objet : Service d'aide et d'accompagnement à domicile du GCSMS Part'âges

Madame, Monsieur,

Le groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Part'âges, créé en 2019, vient d'obtenir du département de la Charente Maritime l'autorisation de gérer un service d'aide et d'accompagnement à domicile sur le territoire de l'agglomération rochelaise. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une initiative conjointe des services gérés par quatre CCAS sur ce même territoire, visant à mutualiser leurs moyens, pour continuer à assurer des accompagnements de qualité de proximité.

Notre commune a souhaité être membre de ce groupement pour promouvoir l'aide auprès de notre population et contribue à cet effet à l'équilibre économique de ce service public.

Le groupement Part'âges va renforcer le service public de l'aide à domicile et faciliter le meilleur accès social des personnes concernées, contribuant ainsi à l'amélioration de la politique du bien-vieillir sur le territoire.

Pour garantir un service de proximité tout en mobilisant les ressources existantes, chaque personne intéressée pourra se rendre auprès de sa commune ou directement auprès des quatre localisations situées à :

- Aytré CCAS : 3 rue Barbedette - 17440 AYTRÉ - tél : 05.46.55.41.41
- La Jarrie CCAS : Place de la Mairie - 17220 LA JARRIE - tél : 05.46.35.96.96
- La Rochelle CCAS : 17 avenue du Général Mangin - 17000 LA ROCHELLE - tél : 05.46.27.53.00
- Nieul-sur-mer CCAS : Rue de Beauregard 137 NIEUL SUR MER - tél : 05.46.37.72.86

Le tarif accordé par le département, de 23 euros de l'heure au 1^{er} janvier 2022, permet à la personne accompagnée, d'obtenir une aide financière, en fonction de ses revenus et de son niveau de perte d'autonomie, ce qui diminue son reste à charge.

Le service peut vous apporter différentes natures d'aides essentielles à la vie quotidienne comme :

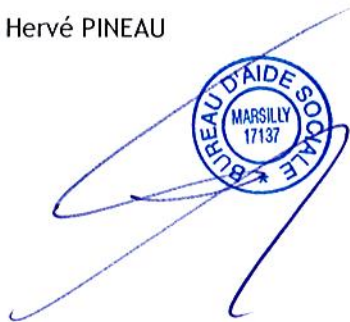
- L'aide à l'autonomie : aide au lever et au coucher, aide à la toilette (non médicalisée)
- L'aide aux repas : courses, préparation des repas, aide à la prise des repas
- Les accompagnements : aux courses, en promenade, lors de sorties culturelles
- L'aide-ménagère : ménage, repassage, lessives
- L'assistance administrative : gestion du courrier, classement, démarches administratives.

Il mobilise une équipe professionnelle expérimentée et qualifiée tous les jours de 8 heures à 20 heures, intervenant à votre domicile, en fonction d'une planification établie en lien avec vos besoins.

Assurés de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du CCAS de Marsilly

Hervé PINEAU



L'administratrice du GCSMS Part'âges,

Danièle CARLIER-MISRAHI

A handwritten signature in blue ink that reads "Danièle Carlier-Misrahi". A horizontal line is drawn below the signature.